

DÉPARTEMENT
DE LA MOSELLE

Protection
**MATERNELLE
ET INFANTILE**



ET SI VOUS MASSIEZ VOTRE BÉBÉ ?

« ÊTRE TOUCHÉ, MASSÉ ET CARESSÉ
EST NOURRITURE POUR LE NOUVEAU-NÉ... »

Dr Frédéric Leboyer



VOUS SOUHAITEZ PARTAGER UN MOMENT DE DÉTENTE, DE BIEN-ÊTRE ET D'ÉCHANGES AVEC VOTRE BÉBÉ LORS D'UN ATELIER MASSAGE

Vous découvrirez les bienfaits du massage tels que

- la relaxation
- l'amélioration du sommeil
- la diminution des coliques
- la réduction des périodes de pleurs...

Et pour vous :

- Renforcement du lien avec votre enfant
- Moment de détente et d'échanges...

**Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la
puéricultrice de PMI de votre secteur :**



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

1 RUE DU PONT MOREAU
CS 11096 • 57036 METZ CEDEX 1

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
BUREAUX SITUÉS AU 28/30 AVENUE ANDRÉ MALRAUX • METZ
TÉLÉPHONE : 03 87 56 30 30

